

Séjour Vacances scolaires février

Du 16 au 23 février 2019

ST FRANCOIS LONGCHAMP - VALMOREL

Affutez ! Fartez ! préparez sacs et valises ! ...bonnes bouteilles pour code du jour ! pour une semaine « PLAISIR DE LA GLISSE »

- ↪ A 200 m du départ du télésiège pour rejoindre 165 kms de pistes sur le Grand Domaine de ST FRANCOIS LONGCHAMP-VALMOREL
- ↪ 40 kms pour le ski de fond.
- ↪ « Résidence Belle Vue » idéalement placée à St François, à 150m des premières remontées mécaniques.
- ↪ Appartements spacieux équipés avec micro-ondes, lave-vaisselle, télévision, et accès wifi pour 2 appareils.
- ↪ Casiers à skis au sous-sol, parking couvert payant et découvert gratuit spécifique à la résidence.
- ↪ Une équipe Monos du CS2L pour guider, conseiller, accompagner, animer tout au long de la semaine.
- ↪ Le matin après l'échauffement, vous skierez par groupe de niveau, l'après-midi ski détente

TARIFS

Appartement Nombre Occupants	2 pièces – 4 personnes			3 pièces – 6 personnes		
	4	3	2	6	5	4
adulte	550 €	655 €	870 €	525 €	585 €	660 €
adulte sans forfait	350 €	455 €	670 €	325 €	385 €	460 €
ado de 8 à moins de 13 ans	515 €	620 €	835 €	490 €	550 €	625 €
ado de 8 à moins de 13 ans sans forfait	350 €	455 €	670 €	325 €	385 €	460 €
enfant de 5 à moins de 8 ans	510 €	615 €	830 €	485 €	545 €	620 €
enfant de 5 à moins de 8 ans sans forfait	350 €	455 €	670 €	325 €	385 €	460 €
séniors de 65 à moins de 75 ans	530 €	635 €	850 €	505 €	565 €	640 €
séniors de 65 à moins de 75 ans sans forfait	350 €	455 €	670 €	325 €	385 €	460 €

Le prix comprend :

- ✓ L'hébergement
- ✓ Le forfait semaine
- ✓ Les cours de ski par niveau
- ✓ La taxe de séjour
- ✓ Le bronzage inimitable dit « CS2L bronzage comme le Président »

Le prix ne comprend pas :

L'assurance annulation – interruption, ni l'assurance des personnes en cas d'accident.

En cas d'annulation de séjour avant le départ, le Club n'ayant pas vocation d'assureur, nous vous proposons 2 solutions :

↪ Le paiement de votre séjour par carte bancaire, si le contrat de votre carte comprend l'assurance annulation voyage.

↪ L'assurance annulation séjour de notre assureur MAIF que vous souscrirez lors de votre inscription au séjour.

En cas d'interruption de séjour, Le Club ne remboursant pas, vous devrez faire jouer vos assurances personnelles.



Tous les participants doivent être à **jour de cotisation CS2L et Fédération** (UFOLEP ou FFS)

Pour l'assurance des personnes, vous devez prendre obligatoirement auprès du Club votre adhésion et une licence de l'une de nos deux Fédérations (UFOLEP ou FFS).

NB: L'adhésion UFOL EP couvre uniquement pour le ski pratiqué dans le cadre du Club et ne couvre pas le hors-piste.

POUR TOUTE INFORMATION ET POUR RESERVER :

Responsables du séjour :

Fanfan 06 15 93 06 53

Jean-Pierre 06 81 92 70 55

Correspondance courriels : sejoursjpls2l@gmail.com

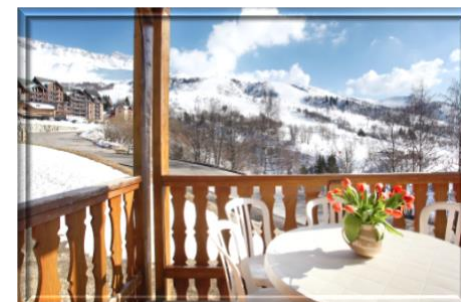
INSCRIPTION :

A l'aide du bulletin d'inscription joint, sur lequel vous précisez le type d'appartement désiré, le nombre de personnes par catégorie et le tarif en fonction de la grille ci-dessus ; et la prise ou non d'assurance annulation séjour de la MAIF.

Votre bulletin d'inscription est à envoyer :

- avant le 15 décembre 2018,
- Accompagné de votre chèque d'acompte de 30% du montant total,
- à l'ordre du CS2L,
- à l'adresse personnelle de :

Jean-Pierre LARUE 1065 Chemin de Four 69270 CAILLOUX SUR FONTAINES



**Rendez-vous le 16/02/2019 à partir de 17h,
à l'Accueil ODALYS Résidence « Belle Vue » à St FRANCOIS LONGCHAMP.**